

Les déterminants de la durée d'accueil en Eaje

Afin de mieux connaître les enfants fréquentant les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) et leur usage, une expérimentation a été lancée en 2014 [Filoue (fichier localisé des enfants usagers d'Eaje)]. Un peu plus de 1 000 Eaje situés dans dix départements se sont portés volontaires pour l'année civile 2015.

En moyenne, les enfants passent presque cinq heures par jour ouvré en Eaje sur l'ensemble du territoire de l'expérimentation Filoue. La densité des communes apparaît comme un facteur déterminant du temps d'accueil puisque ce dernier varie entre six heures et quart par jour ouvré à Paris et deux heures et quart dans les communes peu denses. Les enfants dont les parents sont actifs occupés ont également des durées de garde plus importantes. En revanche, les enfants dont la famille perçoit une prestation pour un autre mode de garde formel passent un temps moins long en Eaje par jour ouvré. Enfin, les revenus des parents n'apparaissent pas comme un facteur influençant les temps d'accueil.



En 2015, la dépense publique pour le financement des Eaje atteint près de 6,1 milliards d'euros¹. Pourtant il n'existe pas en France de données exhaustives permettant de dénombrer le nombre d'enfants utilisateurs des Eaje, d'identifier leur usage des structures et de caractériser leur famille. Pour pallier cette absence, la branche Famille, principal financeur de l'accueil collectif des jeunes enfants, a initié une expérimentation qui a débuté en 2014 sur quatre départements pour collecter ces données. En 2016, pour la troisième année (concernant les données 2015), le recueil a été étendu à dix départements. Les résultats de l'expérimentation Filoue sont présentés pour les communes dans lesquelles les taux de participation sont satisfaisants (encadré 1) et sur les enfants présents au mois de décembre.

Son exploitation confirme les caractéristiques générales des familles fréquentant un Eaje déjà identifiées préalablement (Clément, Pélamourgues, Thibault, 2015). Ainsi sur le territoire « Filoue » en 2015, 16,4 % des familles ayant un enfant en Eaje sont monoparentales, 62,0 % sont des couples biactifs ou des monoparents actifs occupés. 21,5 % des familles usagères d'Eaje bénéficient d'un complément de libre choix d'activité [Clca ou Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) (tableau 1)]. C'est dans des communes densément peuplées que la part des familles « Filoue » bénéficiant des prestations de garde est la plus élevée :

37,0 % pour le Clca (ou PreParE), et 20,7 % pour le complément de libre choix du mode de garde (Cmg). En 2015, sur l'ensemble du territoire « Filoue », 19,5 % des familles ont des ressources inférieures au seuil de bas revenu. Cette proportion est supérieure pour les communes peu denses et à Paris (respectivement 22,4 % et 20,5 %). Cette exploitation offre également la possibilité d'analyser la durée d'accueil des enfants en Eaje et ses déterminants, en combinant les informations individuelles sur les familles et les caractéristiques des communes d'implantation des Eaje. Ce second aspect est l'objet de la présente étude.

Un territoire expérimental et un indicateur de durée

Le territoire de cette étude – dénommé territoire « Filoue » – est composé de l'ensemble des communes ayant un taux de participation à l'expérimentation satisfaisant (encadré 1). Une première analyse géographique du lieu de l'Eaje par rapport au domicile de l'enfant sur ce territoire « Filoue » peut être réalisée. Excepté à Paris, les enfants âgés de moins de 6 ans accueillis en Eaje sont 20 % à habiter hors de la commune d'implantation de la structure qui les accueille. Les enfants qui fréquentent un Eaje sont neuf sur dix à résider dans la commune de leur structure pour celles densément peuplées² alors qu'ils sont quatre sur dix dans celles peu denses (encadré 2). Ce phénomène peut s'expliquer par la plus grande fréquence de structures gérées en intercommunalité³ dans ces communes.

ENCADRÉ 1

Base de données Filoue

Dans la base statistique, un enregistrement, correspond à un épisode d'accueil pour un enfant sur l'année civile. Plusieurs enregistrements peuvent concerner un enfant au cours d'une même année : s'il fréquente plusieurs Eaje ou s'il a fréquenté à plusieurs reprises le même Eaje sur différentes périodes.

Les données sont anonymisées et mises en relation avec des données administratives, relatives aux structures fréquentées par les enfants et celles relatives à la perception de prestations légales par la famille. Ces compléments de données ne sont pas disponibles pour les enfants dont les parents ne sont pas ressortissants du régime général, pour les enfants dont le matricule allocataire des parents est erroné. Enfin conformément à la loi informatique et liberté, ces données ne sont pas restituées pour les parents qui se sont opposés à la transmission des données.

À Paris, 99 % des enfants en Eaje habitent dans la ville⁴.

Le champ de l'étude est constitué des enfants présents au mois de décembre dans une structure. Pour chacun d'entre eux, le temps passé en Eaje se définit comme le nombre moyen d'heures réalisées par jour ouvré. Il correspond au nombre d'heures de garde effectuées rapporté au nombre de jours de la période, sans les samedis et les dimanches (encadré 3). Sur la base de cette convention, en 2015, les enfants âgés de moins de 6 ans passent en moyenne 4 h 50 par jour ouvré en Eaje (graphique 1).

Les temps d'accueil en Eaje sont d'autant plus importants que la commune est densément peuplée. À Paris, les enfants sont gardés en moyenne 6 h 15 par jour ouvré (graphique 1). Dans les communes densément peuplées, cette durée passe à 3 h 20 par jour, puis à 3 heures dans les communes de densité intermédiaire, enfin à 2 h 15 dans les communes peu denses.

Sur l'ensemble du territoire « Filoue », 60 % des enfants sont gardés entre 2 et 8 heures par jour ouvré. Hors Paris, 33 % des enfants ont une durée d'accueil inférieure à 2 heures par jour. À Paris, 36 % des enfants passent plus de 8 heures par jour ouvré dans les Eaje contre 21 % dans le territoire « Filoue ».

Les enfants issus de familles monoparentales actives occupées⁵ sont accueillis en moyenne 6 heures par jour ouvré en Eaje (graphique 1). À Paris, ce temps de garde atteint presque 7 heures. Les enfants appartenant à un couple biactif passent 5 h 15 par jour ouvré en Eaje. Lorsqu'un des deux parents n'est pas actif occupé, ce temps diminue, et encore plus lorsqu'aucun des deux parents n'est actif occupé.

Facteurs explicatifs du temps d'accueil en Eaje

Les facteurs susceptibles d'influencer le nombre d'heures d'accueil par jour ouvré sont nombreux. Afin de s'affranchir de leur interaction probable et d'isoler leurs effets spécifiques sur la

ENCADRÉ 2

Typologie des communes selon leur degré de « densité »

Afin d'analyser la durée d'accueil dans les structures, c'est un découpage selon la densité communale qui a été retenu plutôt qu'une description par département. Cette classification par « degré d'urbanisation » est calculée par la Commission européenne et complétée par l'Insee. Cette grille communale permet de distinguer quatre catégories de communes : celles densément peuplées, celles de densité intermédiaire, celles peu denses et celles très peu denses. Le territoire « Filoue » ne couvre pas de communes très peu denses. La ville de Paris a été isolée de ces catégories à cause de son profil particulier dans l'usage des Eaje.

Tableau 1 - Part des familles « Filoue », selon la structure de la famille et les prestations de garde perçues sur le territoire « Filoue » à la fin 2015 (en %)

	Paris	Communes densément peuplées	Communes de densité intermédiaire	Communes peu denses	Ensemble du territoire « Filoue »	Ensemble des familles allocataires sur le territoire « Filoue »*	Familles allocataires en France entière
Nombre de familles « Filoue »	14 900	2 400	3 500	6 300	27 100	186 100	3 332 100
Structure familiale et activité							
Couples où les deux parents sont actifs occupés	51,7	58,0	58,5	49,3	52,6	48,3	46,0
Couples où au moins un des deux parents est actif occupé	24,1	30,7	25,9	28,1	25,8	26,0	26,5
Couples où aucun des deux parents n'est actif occupé	5,0	3,8	4,3	6,3	5,1	7,5	8,1
Familles monoparentales actives occupées	11,7	4,2	6,0	8,0	9,4	9,1	8,4
Familles monoparentales au chômage ou inactives	7,5	3,3	5,3	8,3	7,0	9,1	11,0
Ensemble des familles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prestations pour élever ses enfants							
Bénéficiaires du Clca / PrePaRe à taux plein	6,1	18,8	13,0	10,4	9,1	5,9	7,1
Bénéficiaires du Clca / PrePaRe à taux réduit	9,6	18,2	18,2	13,8	12,4	5,4	6,2
Bénéficiaires du Cmg Paje	15,9	20,7	13,5	13,8	15,5	26,4	24,8
Familles en situation de fragilité							
Ruc sous le seuil de bas revenus	20,5	12,9	14,9	22,4	19,5	27,0	30,2

Sources : Filoue 2015, Fileas 2015. Champ : familles avec au moins un enfant âgé de moins de 6 ans en Eaje présent en décembre et fréquentant un Eaje dans une commune bien couverte. Note : Paje : prestation d'accueil du jeune enfant, Ruc : revenu par unité de consommation. (*) Il s'agit de l'ensemble des familles allocataires de la Caf résidant dans les communes ayant un taux de réponse satisfaisant à Filoue.

durée passée en Eaje, une modélisation sur le nombre d'heures d'accueil par jour ouvré a été réalisée. Le modèle a été estimé pour les enfants âgés de 0 à 2 ans inclus (les enfants âgés de 3 ans et plus ayant un usage plutôt occasionnel et représentant 4 % des enfants « Filoue »). Les facteurs pris en compte concernent les caractéristiques de la famille : l'âge de l'enfant en Eaje, la taille de la famille de l'enfant, la situation de la famille, le niveau de vie de la famille, les prestations de garde perçues par la famille (Clca ou PreParE, et Cmg). Les caractéristiques de la commune de la structure ont également été prises en compte : la densité de la commune d'implantation de l'Eaje, le taux de couverture global en garde formelle par commune et le taux de couverture par les Eaje. Enfin, la présence de l'enfant sur l'année civile entière et le type d'accueil de la structure font partie des facteurs retenus. L'offre du territoire a été prise en compte afin de contrôler les effets liés à la facilité d'accès aux Eaje. L'intégration de la date du début de l'épisode d'accueil au modèle permet de isoler l'effet de la période d'adaptation en Eaje, qui a plus d'importance si la durée du séjour est courte. Enfin, l'impact des variables concernant la structure familiale est également isolé. En effet, les familles nombreuses réduisent plus souvent leurs temps de travail que les autres notamment parce qu'elles recourent davantage au congé parental et aux prestations monétaires l'accompagnant.

La situation de référence du modèle correspond aux enfants âgés de 2 ans issus de familles de deux enfants, de parents biactifs, avec des revenus compris entre 1 500 et 2 500 euros par mois, de familles qui ne bénéficient ni du Clca (ou PréParE) ni du Cmg, étant présents sur toute l'année civile, qui fréquentent un Eaje parisien, territoire bien couvert en Eaje et en autres modes d'accueil, dans un Eaje d'accueil collectif. Ces enfants font en moyenne 7 h 20 d'accueil par jour ouvré en Eaje. Les résultats suivants s'apprécient relativement à cette situation de référence. Ils sont présentés dans le [tableau 2](#).

Un recours important aux Eaje pour les monoparents actifs occupés

L'activité des parents et la situation familiale jouent un rôle important dans la fréquentation de l'Eaje. Lorsque le-s parent-s travaille-nt, la durée de garde croît. En effet, un enfant dont l'un des deux parents est non occupé, est accueilli 37 minutes de moins qu'un enfant dont les deux parents sont occupés. Les enfants de monoparents actifs occupés restent en Eaje 14 minutes de plus que ceux de couples actifs occupés. Si l'activité des parents influe fortement les temps d'accueil, ce n'est pas le cas de la taille de la famille.

Les familles peuvent avoir recours à plusieurs modes de garde. En parallèle de l'usage de l'Eaje une famille peut employer un-e assistant-e maternel-le et bénéficier du Cmg ou du Clca (ou PrePaRe) pour la garde de ses enfants. En France, les familles articulent plus souvent le recours à l'Eaje avec le Clca (ou la PrePaRe) qu'avec l'emploi d'un-e assistant-e maternel-le (Béardier, Laporte, Nicolas, 2017). Les temps d'accueil en Eaje sont diminués d'une heure entre des enfants issus d'une famille bénéficiaire du Clca (ou PrePaRe) à taux plein par rapport à ceux dont la famille n'en bénéficie pas. Le fait d'être bénéficiaire du Clca à taux partiel réduit d'un quart d'heure le temps de garde par rapport aux non-bénéficiaires⁶. Les temps d'accueil sont plus longs de 48 minutes par jour ouvré pour les familles qui n'emploient pas d'assistant-e maternel-le.

Les revenus des parents influencent peu les durées d'accueil des enfants

Les prix horaires facturés aux familles dans les Eaje sont calculés en fonction de leurs ressources, du nombre d'enfants à charge et du type d'accueil de la structure (cf. barème national des participations familiales). Sur le territoire « Filoue » en 2015, la moitié des familles ont un prix horaire facturé inférieur à 1,5 euro. La médiane atteint au maximum 1,7 euro à Paris et au minimum 1,3 euro dans les communes densément peuplées. La moitié des familles recensées dans Filoue ont un revenu par unité de consommation inférieur (Ruc)⁷ mensuel à 1 780 euros. Les revenus des parents influencent très peu les durées d'accueil des enfants. Pour les familles sous le seuil de

ENCADRÉ 3

Éléments de méthodologie

Le territoire « Filoue »

Le territoire couvert par l'enquête Filoue sur l'année 2015 compte un peu plus de 2 700 Eaje sur les 683 communes des dix départements volontaires (Charente-Maritime, Indre-et-Loire, Loire-Atlantique, Loiret, Meurthe-et-Moselle, Nord, Rhône, Paris, Territoire-de-Belfort, Seine-Saint-Denis). Cette troisième vague Filoue a recensé près de 80 493 épisodes d'accueil fournis par 1 055 Eaje situés sur 291 communes.

Le taux de participation est de 44 % de la capacité d'accueil des Eaje de l'ensemble des communes. Les taux de refus des familles est de 12 % des épisodes d'accueil. Après les différents appariements, il ressort que 70 % des épisodes d'accueil de 2015 ont pu être exploités. Pour mieux s'assurer de la représentativité de la population étudiée, l'analyse de Filoue se concentre sur les communes des départements pour lesquelles le taux de couverture en offre de places est supérieur ou égal à 70 % et pour lesquelles la qualité des réponses a été jugée robuste (comme Paris et Lyon). L'échantillon étudié est restreint aux épisodes d'accueil des enfants présents en décembre 2015. Leurs familles sont des allocataires issus du fichier statistique de décembre 2015. Ce territoire Filoue « bien couvert », correspond à 31 700 enfants membres d'une famille allocataire ou à 27 100 familles allocataires.

Seules les communes ayant la présence d'un Eaje sont retenues ici. Pourtant, les enfants résidant dans des communes sans Eaje se rendent sur les communes ayant une structure. Filoue étant non exhaustif il n'est pas possible de tenir compte du « rayon d'action » des Eaje mais seulement de la commune d'implantation de la structure.

Nombre moyen d'heures réalisées par jour ouvré

Le nombre d'heures correspond à la somme des heures effectivement réalisées pendant les différents séjours en Eaje sur l'année civile. Le nombre de jours en Eaje sur la période correspond à la somme des jours entre la première date d'entrée et la dernière date de sortie de l'enfant sur l'année sans les samedis et les dimanches. Les jours fériés et les vacances scolaires ne sont pas comptabilisés. Pour les enfants présents sur l'ensemble de l'année (52 %), il est possible d'approcher le nombre moyen d'heures de garde en tenant compte des congés.

La norme de l'Observatoire national de la petite enfance (Onpe) retenue est de 18 jours de garde par mois en moyenne, soit 216 jours de garde par an. Le nombre d'heures de garde moyen par jour serait de 6 heures par enfant contre 5 heures pour le nombre d'heures par jour ouvré pour les enfants présents sur l'année. L'indicateur construit pour cette étude sous-estime donc les temps réels d'accueil des enfants en Eaje.

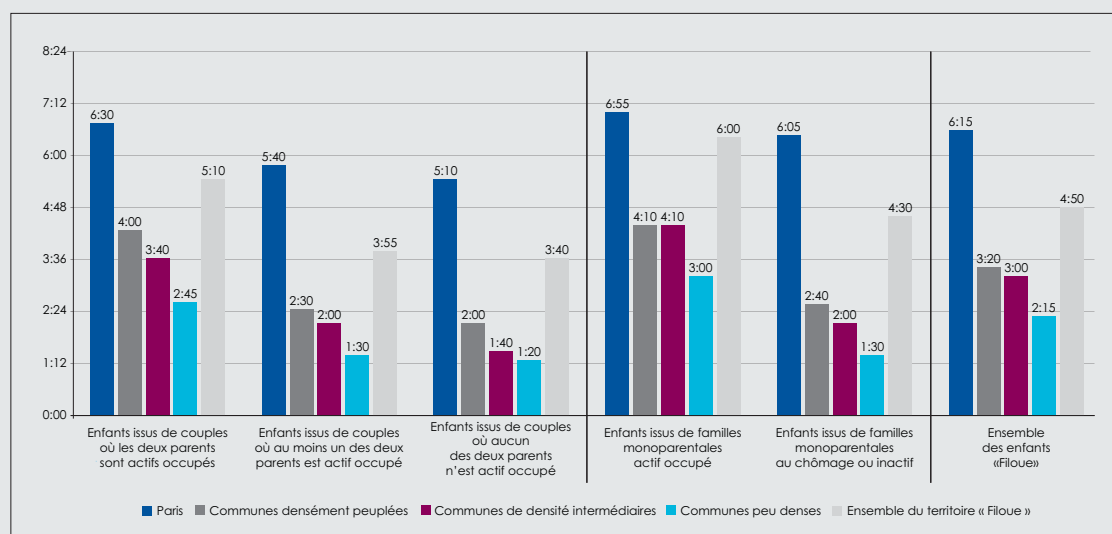
bas revenus ayant recours aux Eaje, le barème national qui fixe le tarif des structures⁸ ne semble pas limiter le nombre d'heures d'accueil.

Des durées d'accueil plus longues à Paris

Ce modèle met en évidence la particularité de Paris en matière de fréquentation des Eaje. Les enfants sont accueillis plus longtemps que dans les autres communes du territoire « Filoue » (+ 2 heures par jour environ). Les différences de temps d'accueil entre

les tailles de communes sont significatives entre elles. Ainsi les enfants fréquentant les Eaje des communes peu denses sont accueillis 14 minutes de moins que ceux qui vivent dans des villes densément peuplées. Dans ces dernières, la durée du trajet domicile/travail peut expliquer les temps de garde plus long. En effet, moins les communes de résidence sont densément peuplées, plus les personnes travaillent hors de leur lieu de résidence et plus les distances parcourues sont importantes. Cependant même si les temps de trajets domicile/travail sont plus longs pour les habitants des communes peu denses, les trajets théoriques sont plus courts pour les personnes motorisées que dans les agglomérations densément peuplées (Barbier, Levy, Toutin, 2016) ce qui peut expliquer des temps d'accueil plus faibles.

Graphique 1 – Nombre d'heures d'accueil en Eaje par jour ouvré par enfant selon le type de commune, la structure et l'activité de la famille sur le territoire « Filoue »



Sources : Filoue 2015, Fileas 2015.

Champ : enfants âgés de moins de 6 ans en Eaje présents en décembre et fréquentant un Eaje dans une commune bien couverte.

L'offre en modes de garde formels varie selon les communes. On pourrait conjecturer que si le taux global de couverture en mode d'accueil était élevé alors les familles mobiliseraient moins les Eaje (notamment pour les heures complémentaires) d'autant plus s'ils sont peu nombreux. Sur les territoires très bien couverts, les enfants sont effectivement gardés moins longtemps (- 31 minutes par jour ouvré). Mais lorsque le territoire est très mal couvert en Eaje les enfants sont aussi gardés moins longtemps dans la structure (- 21 minutes par jour ouvré). Quelle que soit l'offre d'accueil de la commune, le temps passé en Eaje dépend beaucoup du type d'accueil de la structure. En halte-garderie, les enfants sont présents 3 h 30 de moins par jour que ceux accueillis en crèche collective.

■ Notes

- (1) Observatoire national de la petite enfance, 2015 (Onpe).
- (2) Barbier M., Levy D., Toutin G., 2016, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee Première* n° 1579.
- (3) Dans les communes peu denses, 41 % des Eaje ont une subvention de l'Établissement public de coopération intercommunale (Epci). Ce n'est le cas d'aucun Eaje dans les communes densément peuplées (sur le territoire « Filoue »).
- (4) Pour cette commune particulière, il conviendrait de conduire l'observation à l'arrondissement.
- (5) La population « active occupée » ou population « active ayant un emploi » comprend les personnes qui déclarent être dans l'une des situations suivantes : exercer une profession ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.
- (6) L'enquête couvre les épisodes d'accueil de l'année civile (même si l'enfant est présent au mois de décembre) alors que la situation de la personne sur ces allocations est regardée au mois de décembre. Il peut y avoir un décalage dans l'observation de la situation. Si une réduction du temps d'accueil se fait sur la fin d'année, il sera lissé par l'indicateur calculé ici.
- (7) Le Ruc prend en compte les prestations perçues mensuellement et le revenu brut. Il ne prend pas en compte des prestations apériodiques. Pour les allocataires de minima sociaux, il est calculé sur la base des déclarations trimestrielles.
- (8) Modulo celles qui ne bénéficient pas de la prestation de service unique.

■ Pour en savoir plus

- Barbier M., Levy D., Toutin G., 2016, L'accès aux services, une question de densité des territoires, *Insee Première* n° 1579.
- Bérardier M., Laporte C., Nicolas M., Les évolutions récentes des recours aux différents modes d'accueil, *Dossier d'étude* n° 192.
- Bérardier M., Clément J., 2017, Filoue : une nouvelle source statistique pour la connaissance du public des Eaje et du recours des familles aux différents modes d'accueil, *Revue française des affaires sociales* n° 2.
- Clément J., Pélamourgues B., Thibault F., Connaître les enfants fréquentant les établissements d'accueil du jeune enfant et leur usage des structures, *l'e-ssentiel* n° 157.
- Legendre E., Villaume S., Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants en 2013, *Etudes et Résultats*, n° 896.

Mélanie Bérardier ■
Justinia Clément ■
Cnaf – Dser

Directeur de la publication
Daniel Lenoir
Directeur de la publication délégué
Bernard Tapie

Rédactrice en chef
Lucienne Hontarrède
Maquettiste
Henri Montulet

Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75 685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769